

NAO 2017 La Direction esquive la négociation :

FO vous avait informé d'une démarche commune des Organisations Syndicales au niveau du groupe pour rencontrer la Direction Safran et tenter de relancer des NAO sur des bases autres que les premières propositions connues dans le groupe.

La rencontre a eu lieu ce lundi après midi et force est de constater que le compte rendu n'était pas encore sur le bureau de la Direction SLS le lendemain pour la négociation au sein de notre société.

Propositions de la Direction SLS ce mardi :

Non cadre	AG : 0,6%	AI : 1%
Ancienneté	0,15%	
Cadres	AI : 1,75%	
Budget Spécifique non cadre et cadre	AI : 0,15%	

Suite aux informations des coordinateurs FO Safran, la Direction du groupe serait ouverte à un dépassement des mesures appliquées en 2016 ????

Notamment pour les meilleurs élèves remontant des dividendes ??

Les propositions ci-contre sont toujours en deçà de l'accord 2016.

Votre société Safran Landing Systems produit du cash, remonte des dividendes, augmente la charge de travail sur ses salariés et vous, salariés qui concouriez à cette rentabilité devriez-vous vous satisfaire de propositions salariales inférieures à 2016 ? Pour FO, c'est **Non**.

Lors des différentes réunions, vos élus FO ont développé différentes argumentations tant au niveau des demandes d'informations nécessaires à la négociation que de nos revendications.

Nos demandes d'informations :

- o Quel est le montant du crédit impôt compétitivité emploi reçu par la société et en pourcentage de la masse salariale ?
- o Quel est le montant des dividendes remonté par la société à safran en € et en % de la masse salariale SLS France ?
- o Quelle est la répartition des masses salariales par catégorie professionnelle ?

Nos revendications FO :

- Caler l'augmentation générale sur la prévision de l'inflation 2017 (environ 1% selon INSEE), avec un talon pour favoriser les bas salaires.
- Toucher au moins 65% du personnel non cadre par une AI.
- Appliquer un rattrapage salarial des personnels des procédés selon étude sur l'année 2016.
- Appliquer hors budget NAO les promotions liées à la reconnaissance des diplômes.

- Mener une étude sur les conditions de reconnaissance et de valorisation du personnel agent de maîtrise.
- Définir un talon mini d'augmentation individuelle des cadres.
- Appliquer hors budget NAO la promotion automatique des cadres liée à la convention collective.
- Appliquer hors budget NAO un rattrapage salarial des femmes cadres selon écarts constatés au bilan social.
- Revaloriser les salaires d'embauche des cadres.

Mesures complémentaires :

- ➔ Ouvrir la prime d'ancienneté au-delà de 15 ans.
- ➔ Ouvrir le cumul entre la prime transport et la prime vélo.
- ➔ Revalorisation de la prime transport.
- ➔ Revalorisation des primes d'entreprise sur la base du budget global des NAO.
- ➔ Revalorisation de la prime énergie.
- ➔ Engagement sur le maintien de l'emploi sur les sites.

Pour FO, le rapport de force ne peut s'inscrire que dans un collectif au niveau du groupe. Aujourd'hui, et en fonction des appréciations que nous avons de nos équipes syndicales FO, nous n'appelons pas à un mouvement de grève faute de points de vue convergents avec les autres organisations. Pour autant la vérité de ce jour peut être modifiée en fonction des événements. **Prochaine réunion le 28 février.**